



ECOLE PUBLIQUE ET ÉCOLES PRIVÉES: CONSTRUIRE DES PONTS

AGEFI - 02.02.2024

« UNE VÉRITABLE COLLABORATION ENTRE L'ÉTAT ET LES ÉCOLES PRIVÉES RESTE À CONSTRUIRE, LES OCCASIONS D'UN PARTENARIAT MUTUELLEMENT BÉNÉFIQUE ÉTANT NOMBREUSES. »

La récente fermeture de l'école Champittet à Nyon a ravivé le débat sur l'éducation privée, parallèlement à la controverse en France concernant la nomination de la nouvelle ministre de l'Éducation, confrontée à des critiques similaires à celles de ses prédécesseurs. Comme s'il fallait avoir fait toutes ses classes dans le public et y avoir exclusivement scolarisé ses enfants pour être irréprochable. Heureusement, en Suisse, l'école privée n'est pas vue par les parents comme une alternative honteuse.

Ils sont nombreux à faire le choix du privé et pas tous avec un salaire de ministre, français ou autre. Beaucoup sont issus de la classe moyenne et font d'importants sacrifices budgétaires pour leurs enfants. Ils doivent assumer doublement les coûts, car les frais de scolarité ne sont pas déductibles fiscalement et les établissements privés ne bénéficient d'aucune subvention.

Les raisons de ce choix sont variées: une approche personnalisée et plus proche des besoins de l'élève, le multilinguisme, une vision pédagogique alternative, un meilleur accès aux universités étrangères, une continuité éducative pour les enfants d'expatriés appelés à régulièrement changer de pays, une approche plus innovante sur les nouvelles technologies, l'entrepreneuriat, des classes plus petites, des solutions de garde adaptées... entre autres.

Cette constellation d'éléments met en lumière le rôle crucial des écoles privées

dans l'enrichissement de l'offre éducative. Ces établissements, véritables incubateurs d'innovation pédagogique grâce à leur flexibilité, expérimentent des idées novatrices qui peuvent ensuite être intégrées dans le secteur public. Néanmoins, la collaboration entre les deux secteurs reste limitée.

Selon une étude de KPMG, la simple présence des écoles privées vaudoises sur le territoire fait économiser 156 millions par année à la collectivité, tout en rapportant 50 millions d'impôts. L'apport économique total de cette branche s'élève à 1,4 milliards, soit presque le double de celui des associations sportives internationales au canton de Vaud, pourtant tellement vantées – à juste titre – par l'Etat. Malgré cela, une véritable collaboration entre l'État et les écoles privées reste à construire, les occasions d'un partenariat mutuellement bénéfique étant nombreuses. Pourtant, les débats politiques se concentrent davantage sur la régulation de ces institutions, voire remettent en question leur légitimité.

Issues d'une longue tradition pédagogique et d'excellence, les écoles privées suisses, en particulier celles de l'arc lémanique et des alpes vaudoises, jouissent d'une grande reconnaissance internationale. Il serait temps qu'elles soient enfin considérées par les autorités comme un partenaire de développement du système de formation plutôt que comme un concurrent qu'on regarde en chien de faïence.